

COMMUNE
DE

CHAZEY-
BOIS

2004



Le Mot du Maire ...

Bonne année à toutes et à tous !

Que ce nouvel an soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers une année pleine de bonheur ; que 2005 voit la réalisation de tous vos projets, tant personnels que professionnels.

Une nouvelle fois, la Commune et particulièrement le Conseil Municipal ont été endeuillés par la disparition d'un homme de valeur en la personne d'Anthelme PICCINI, l'un des rares à connaître encore l'historique des différents travaux réalisés sur Chazey-Bons. Nous saurons nous montrer dignes de ce grand serviteur de la Commune.

Dans le précédent bulletin, je vous avais parlé plus particulièrement du Giratoire Intermarché, de l'affermage de l'eau, du PLU et de la nouvelle mairie. Trois de ces dossiers sont encore d'actualité.

Le giratoire :

La phase d'études est achevée, les terrains nécessaires à sa réalisation sont achetés et le dossier d'appel d'offres est prêt. Vous trouverez à l'intérieur du bulletin le plan de ce giratoire qui a pour conséquence de supprimer le carrefour de Penaye. Ces travaux sont financés à égalité par la Région et l'Etat. Espérons que chacun d'eux tiendra ses promesses !

Le PLU :

L'enquête publique a eu lieu et la réunion post-enquête avec les services de l'Etat s'est tenue récemment. Il reste à finaliser quelques points de règlement et la carte de zonage pour tenir compte des remarques. Ce PLU deviendra opérationnel dès que le Conseil Municipal l'aura approuvé, après contrôle de légalité.

La Mairie :

Les travaux ont débuté fin septembre. Le gros œuvre est bien avancé (pose de la charpente en cours). Si le planning continue à être respecté nous pourrions emménager cet été.

En ce qui concerne l'affermage de l'eau, nous avons renouvelé notre confiance à la SOG'EDO avec une baisse significative du prix du m³. Notons encore qu'une étude de vulnérabilité du puits de captage va être entreprise bientôt, de manière à conserver la très bonne qualité de notre nappe phréatique.

Voilà quelques unes des préoccupations actuelles du Conseil Municipal, qui agit pour faire progresser la commune. A mon sens, une commune qui stagne est une commune qui recule ... ce ne sera pas notre politique !

Encourageons donc nos entreprises, préoccupons nous de nos écoles qui ont besoin d'augmenter leurs effectifs, et songeons à notre nouveau point poste.

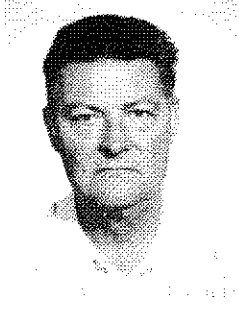
Oublions nos intérêts personnels pour ne penser qu'à l'intérêt général, pour le bien de notre chère commune de Chazey-Bons !

Je tiens à souligner l'excellent travail réalisé par les élèves de l'école primaire et que vous pouvez admirer en page de couverture : la fresque qui anime le mur du parking de la salle des fêtes sur le thème «un berger dans mon école». Un grand bravo à ces jeunes artistes, aux enseignantes et à Claudie Perrin qui les a dirigés.

Notez enfin que j'aurai plaisir à vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes, le vendredi 7 janvier à 18 h 30.

Cordialement,
Lucien VERARD

Anthelme



L'église de Chazey-Bons était trop petite pour accueillir la foule nombreuse qui s'était déplacée en ce mardi 11 mai, pour accompagner Anthelme PICCINI, 2^e adjoint de la commune, décédé à son domicile le 7 mai des suites d'une longue maladie.

Nous rappellerons ici les grandes étapes de sa vie depuis son arrivée en France en 1932 après avoir quitté son Italie natale.

Il nous a dès son enfance de solides amitiés à Chazey-bons, puis après son apprentissage en menuiserie il créera à 30 ans sa propre entreprise. Sa réputation grandit très vite dépassant les limites du Bugey et c'est une entreprise en pleine expansion qu'il cède à son fils Olivier, issue de son mariage avec Yvette BERTHELON originaire d'Artemare. Passionné d'armes, excellent tireur et parfait connaisseur du gibier, Delmo comme ses amis le nomment est un chasseur émérite. Les membres de la société de chasse de Chazey-Bons le porteront à leur Présidence qu'il occupera jusqu'au bout avec dévouement et compétence. Mais Anthelme PICCINI est aussi un remarquable citoyen. Il entre à la compagnie de sapeurs-pompiers de Chazey-Bons où il demeurera en fonction jusqu'à l'âge de la retraite. Mais toutes ces activités ne lui suffisent pas et en 1971 avec plusieurs de ses amis il se présente au conseil municipal où il est brillamment élu par ses concitoyens. Il le sera à nouveau en 1977 - 83 - 89 - 95 et 2001. Quelle consécration et quel altruisme, qui lui vaudront la reconnaissance des pouvoirs publics avec la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, d'argent puis de vermeil. Alternativement 1^{er} et 2^{ème} adjoint, ses compétences et sa rigueur ont souvent éclairé les choix du conseil municipal que ce soit par exemple pour l'extension et la modernisation de la salle des fêtes ou tout récemment encore pour le projet de la future mairie qu'il appelait de tous ses vœux et qu'hélas il ne verra pas.

C'est au quotidien que nous nous apercevons que Delmo occupait une place difficile à combler.

0000000000000000

Etat Civil

Année 2004



Mariage

Mahmoud HAMANA
et
Baïdja AZIZI

le 4 décembre

Demeurant à PENAYE

† Décès

Anna Elisabeth MARTI, Veuve LASSUS
(253 route de Belley à Chazey-Bons)

le 9 février à Chazey-Bons

Anthelme Joseph PICCINI
(98 rue du Furans à Chazey-Bons)

le 6 mai à Chazey-Bons

Jean-Pierre CONTU
(22 rue de l'Eglise à Chazey-Bons)

le 23 juillet à Chazey-Bons

Ali BENBOURNANE
(Rothod - Chazey-Bons)

le 26 août à Belley

Yvonne MORLENS, Veuve AGNIEL
(“l'Abbaye” à Chazey-Bons)

le 15 septembre à Belley

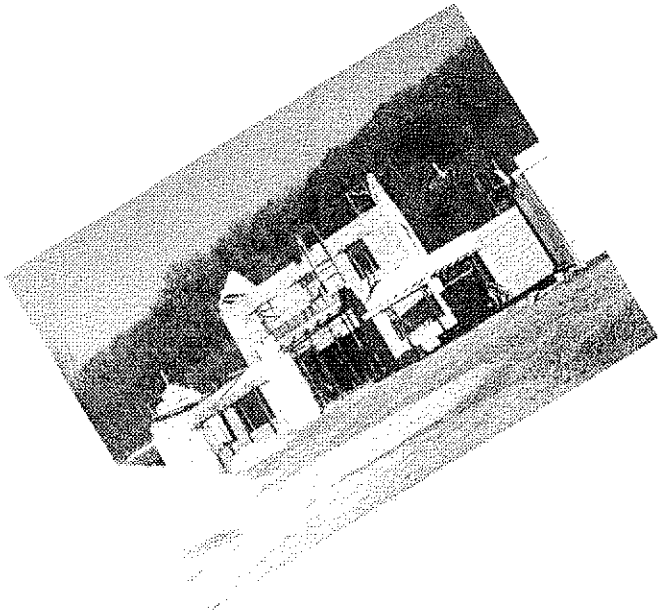
Maurice Julien DUMOLLARD
(Rothod - Chazey-Bons)

le 5 octobre à Belley

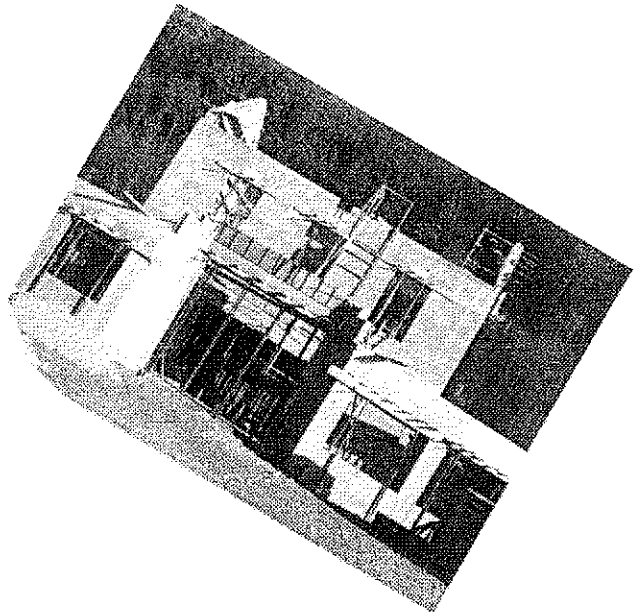
Henri Marius MONTILLET
(22 route de Bourg à Chazey-Bons)

le 18 octobre à Belley

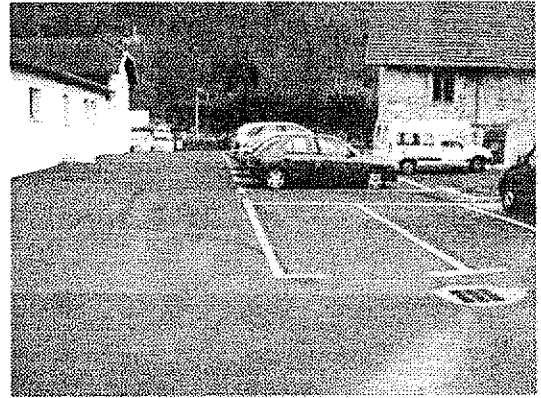
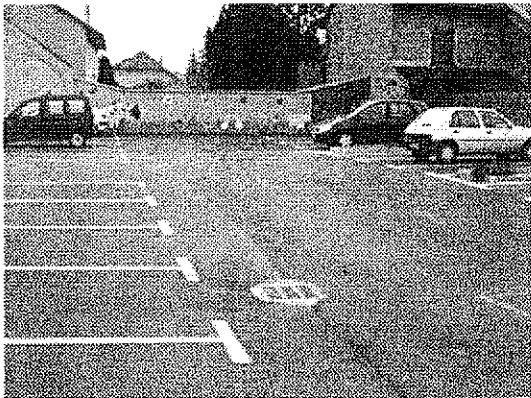
Réalisations sur la Commune



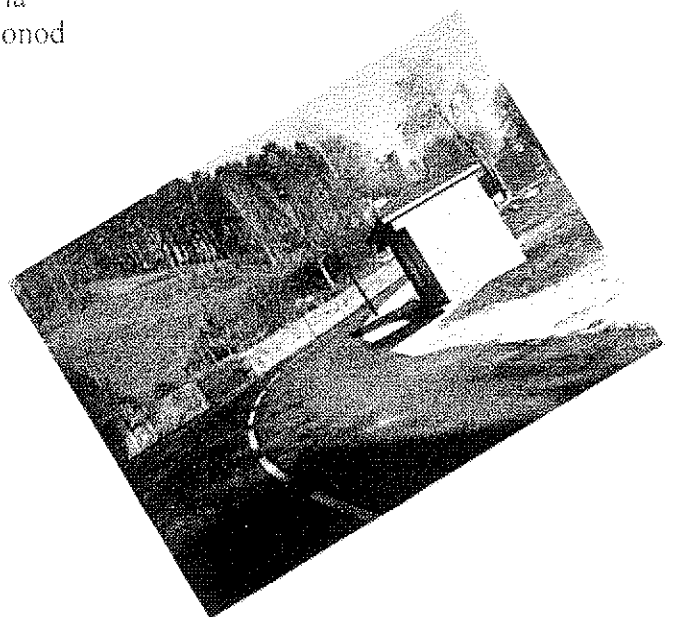
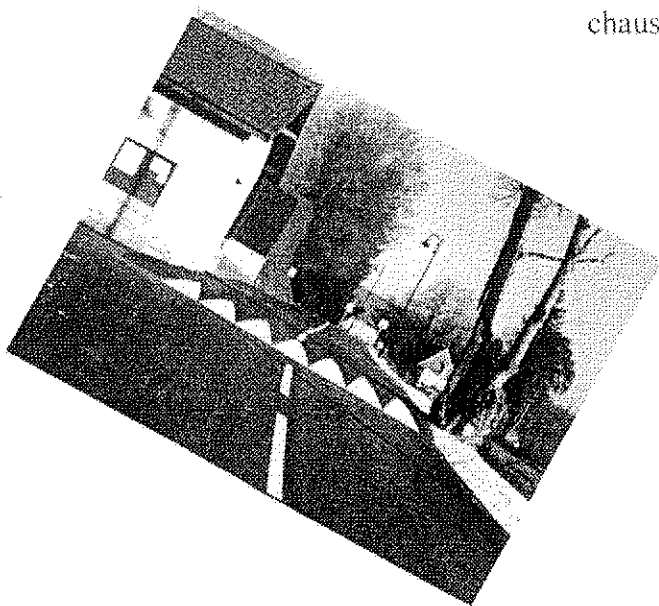
Construction
de
la nouvelle
Mairie



Parking de la Salle des Fêtes



Réfection de la
chaussée à Rotherod



RN504 – Aménagement du carrefour avec la RD32c et suppression de celui avec la RD69 sur la commune de Chazey Bons

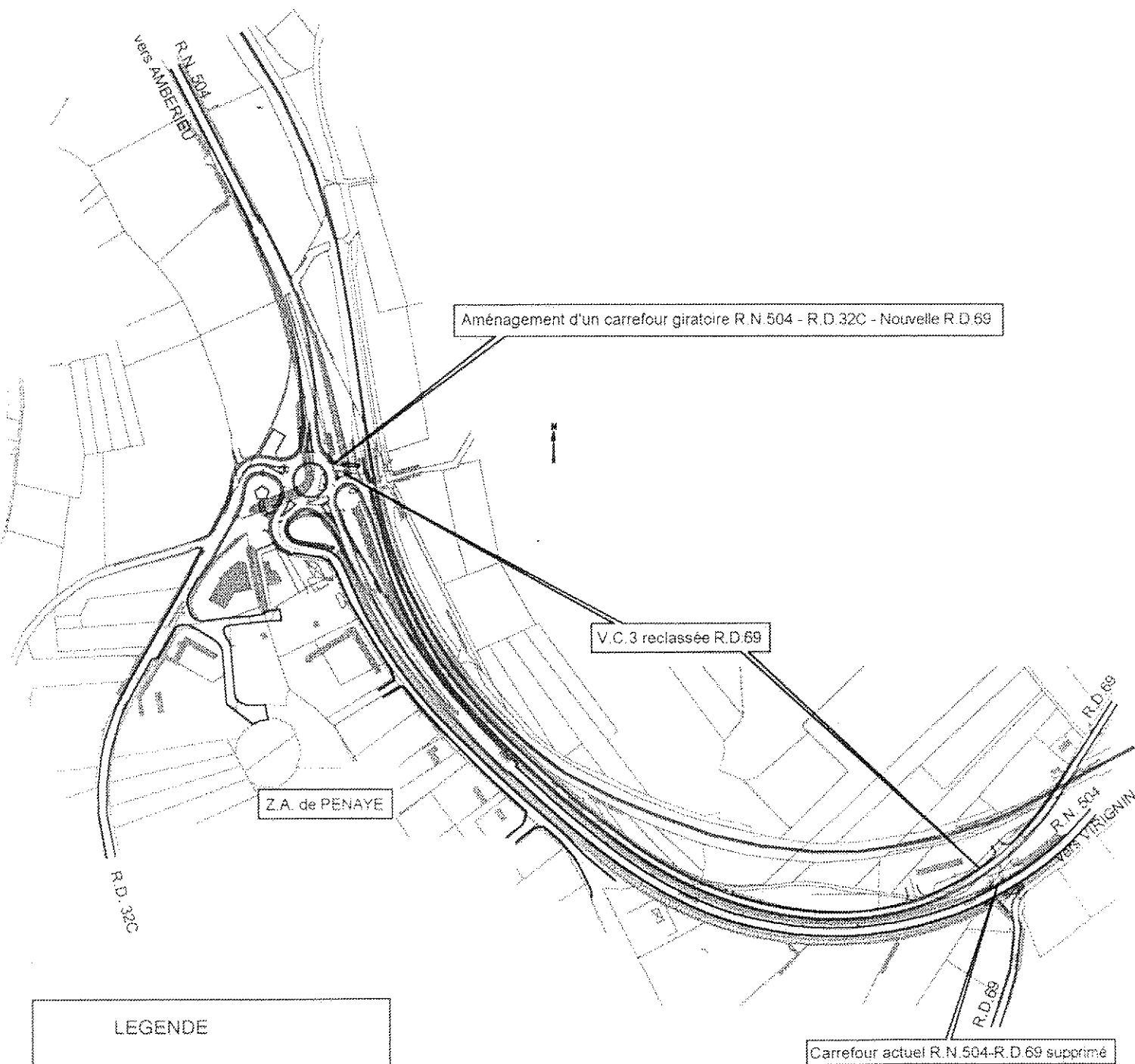
L'amélioration de la route nationale 504 figure au contrat de plan en cours entre l'Etat et la Région Rhône Alpes. A ce titre, la DDE de l'Ain a élaboré un projet d'aménagement des deux intersections entre la RN504 et la RD32c d'une part et la RN504 et la RD69 d'autre part, qui ont connu de nombreux accidents graves survenus ces dernières années.

Cette opération consiste à aménager en carrefour giratoire à 5 branches, l'intersection entre la RN504, la RD32c et la voie de desserte de la zone d'activité du Penaye. Sur ce giratoire viendra se greffer l'ancienne VC3 qui sera élargie et réaménagée le long de la voie ferrée parallèlement à la suppression de l'actuel carrefour entre la RD69 et la RN504.

Les travaux seront financés à parts égales, par l'Etat et la Région Rhône Alpes et pourraient débuter dans le courant de l'année 2005.

R.N.504 - Aménagement du carrefour avec la R.D.32C et suppression de celui avec la R.D.69

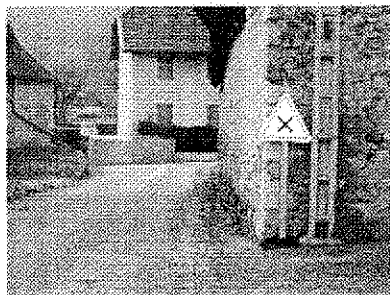
Plan au 1/5 000



LEGENDE

- Voie nouvelle ou réaménagée
- Voie existante conservée
- Voie ferrée

Panneaux de circulation dans Chazey

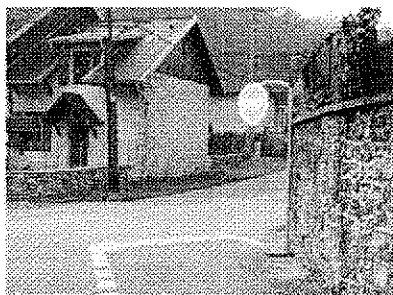


La circulation dans Chazey devenait dangereuse, avec des voitures toujours plus nombreuses traversant le village beaucoup trop vite pour ses ruelles étroites et sans visibilité.

C'est dans un souci de sécurité que le conseil municipal entreprit une réflexion pour ralentir le trafic. Deux solutions devaient retenir l'attention :

- La pose de ralentisseurs au sol
- L'installation d'une signalisation

Il s'avère que le tracé des routes et le faible dégagement entre virages ne permettent pas une mise en œuvre aisée de « dos d'âne », Bruno FOUILLANT, technicien de la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey suggéra donc de placer une balise de Priorité au cœur du village et un Stop sur la route donnant sur la D32 en direction de Contrevoz.



Deux mois après, et bien qu'il semble que tous les conducteurs - qui sont en majorité des habitués - n'ont pas encore réalisé la mise en place du panneau Stop, le trafic dans le village a été sensiblement ralenti.

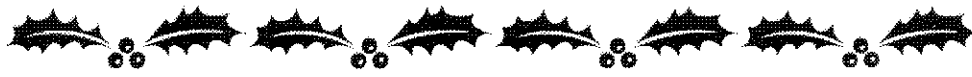
Rappelons tout de même que selon le code de la route le respect des panneaux est obligatoire.

Mairie de Chazey-Bons



Sylviane Pinhède - Architecte d.p.l.g.

*VOICI DONC À QUOI RESSEMBLERA NOTRE NOUVELLE MAIRIE,
AVEC LES COULEURS EN PLUS !*



LES FESTIVITES PROCHAINES :

Dimanche 9 Janvier : Thé dansant des Rois du Club de l'Amitié

Samedi 15 Janvier : Journée boudin de la Société de Chasse

Samedi 12 Mars : Repas dansant du Sou des Ecoles

Samedi 7 Mai : Tournois de foot poussins

Dimanche 19 Juin : Méchoui du Foot

Week end du 2et 3 Juillet : Fête du Four de Cressieu et vide grenier

Samedi 9 Juillet : Concours de pétanque du Foot

Dimanche 18 Septembre : Brocante des Pompiers et
Brioches du Sou des Ecoles

Mois de Novembre : Boudin du Fleurissement

Samedi 19 Novembre : Repas dansant du Foot

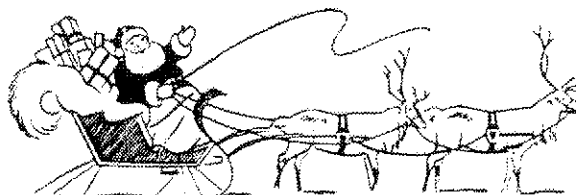
Début Décembre : Diots du Sou des Ecoles

Le célèbre baiser sous le gui

Le gui est symbole de l'immortalité – peut-être parce qu'il reste vert . Pour les druides (prêtres Celtes), c'était le remède universel, la plante sacrée ; ils croyaient qu'il poussait sur les chênes grâce à une main divine ; Sa floraison a lieu en hiver ...période de Noël.

Quand les druides le brûlaient en hommage aux divinités, ils en distribuèrent aux assistants qui le suspendaient à leur cou en guise de protection, ou à l'entrée de leur maison...

Ainsi, quand ils accueillait des invités, ils les embrassaient dessous pour leur porter bonheur .



A S S O C I A T I O N S

ASSOCIATION CRESSOLANE	☞ Mr BATTISTELLA Michel 01300 CRESSIEU
AS FOOT	☞ Mr PASCAL Laurent 01300 CHAZEY-BONS
CLUB DE L'AMITIE	☞ Mme MICHON Suzanne 01300 CHAZEY-BONS
SOU DES ECOLES	☞ Mr PERRAUD Emile - 01300 CHAZEY-BONS
ASSOCIATION ST VERAN	☞ Mme COCHET Arlette 01300 CHAZEY
AMICALE DES POMPIERS	☞ Mr MICHAUD Olivier 01300 CRESSIEU
LA CHASSE	☞ Mr GRISOTTO Joseph 01300 PENAYE – CHAZEY-BONS
LA PECHE	☞ Mr GUERIN Pierre-Dominique 01300 ROTHONOD
COMITE DE FLEURISSEMENT	☞ Mme Colette BLANCHARD L'Abbaye 01300 CHAZEY-BONS
LE FOUR ROTHONOLAND	☞ Mr PION-ROUX Gilbert 01300 ROTHONOD

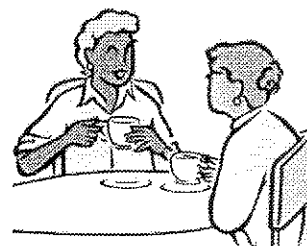


Flash info !

***Vous êtes cordialement invités à la cérémonie de
présentation des voeux du Maire et au vin d'honneur qui sera
offert à la salle des fêtes le :***

VENDREDI 7 JANVIER 2005 à 18 h 30 .

Club de l'Amitié



L'assemblée générale s'est tenue le 25 novembre, salle du Club.

En ouvrant cette assemblée, Madame MICHON, a rappelé le souvenir des Amis décédés depuis la dernière assemblée :

- Monsieur BARDON de Gevrin, Madame CHAUDRON de Gevrin, Madame et Monsieur VAUDAY de Condon et Monsieur VINTIN de Cuzieu.

Après lecture et approbation du bilan, Madame MICHON, déclara que sa santé ne lui permettait plus d'assumer la présidence du Club et qu'à partir de l'assemblée générale de 2005, c'est Madame CLEMENT qui accepte de la remplacer : une personne contactée ayant refusé, pour diverses raisons, d'accepter cette présidence.

Le bureau et le conseil d'administration étant incomplets, l'assemblée a désigné Monsieur Joseph MEÏ – Vice-président, Madame Suzanne MICHAUD – Trésorière adjointe, Mesdames Suzanne COLLOMB, Colette MEÏ, Messieurs Pierre MOULIN, Daniel VANET comme Administrateurs.

Voici donc les membres du bureau jusqu'à l'assemblée générale 2005 :

Présidente : Madame Suzanne MICHON

Vice-président : Monsieur Joseph MEÏ

Trésorière : Madame Emilienne CLEMENT

Trésorière adjointe : Madame Suzanne MICHAUD

Secrétaire : Madame Suzanne VOLLAIRE

Secrétaire Adjointe : Madame Raymonde BONNARD

Conseil d'administration : Mesdames DUPORT, LOUDOT, GALLAS, COLLOMB, MEÏ, Messieurs Pierre MOULIN, Daniel VANET.

Après avoir approuvé les résolutions, les membres présents évoquent, le **bal des rois** qui aura lieu, le **dimanche 9 janvier 2005 à 15 heures à la salle des fêtes de Chazey-Bons** en souhaitant que les habitants de notre commune y viennent plus nombreux que ces dernières années et font appel à la générosité de tous pour fournir des lots qui serviront à la tombola.

Plusieurs personnes de Chazey-Bons disent leur contrariété et leur inquiétude de voir fermer la poste du Village.

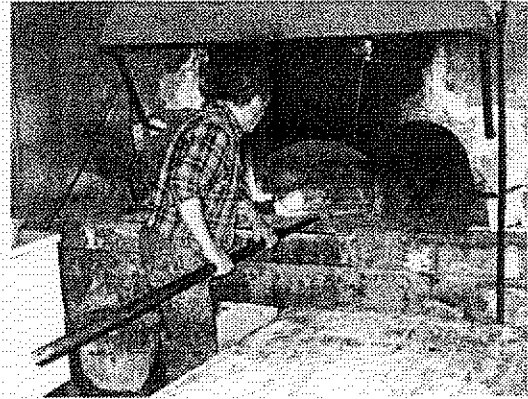
Madame MICHON clos l'assemblée en souhaitant longue vie au club, qu'elle a fondé voici 27 ans.



HISTOIRE D'UN JOUR, HISTOIRE D'UN FOUR

On ne s'étendra pas sur l'importance que pouvaient avoir les fours dans nos villages du BUGEY. Chaque village, chaque hameau possède ou possédait le sien.

Le four du hameau de Cressieu dont la construction remonte au moyen-âge tombait en ruine. En 1849 une souscription volontaire consentie par les habitants du hameau permis de rassembler les fonds nécessaires à sa reconstruction : trente six personnes y contribuèrent et la somme de 156 francs de l'époque fût réunie(la liste des généreux donateurs existe encore).



En 1975 à la place du lavoir du village, lieu de rencontre des habitants, une salle des fêtes fût bâtie : « La fête », c'est la partie importante de notre vie ».

Le four situé à côté a repris ces fonctions et on ne manquera pas d'avoir une petite pensée pour tous ceux qui ont fait vivre ces lieux d'échanges et de convivialité : Archer, Curtet, Grizotto, Lagrange, Meunier et beaucoup d'autres.

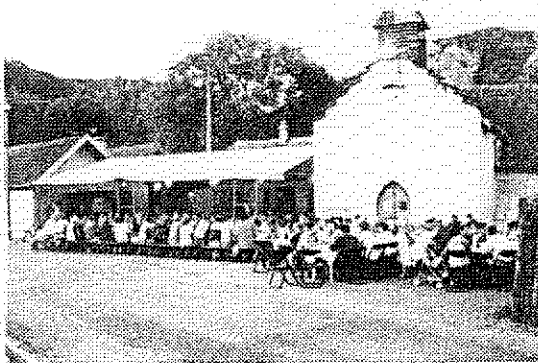


De nombreuses manifestations y furent organisées : bals, repas, fêtes du four, ... etc.

Aujourd'hui, la salle et son four servent toujours, mais le poids des années se fait à nouveau sentir et un lifting était nécessaire pour remettre la salle en état.

Alors ça y est, elle se prépare pour une petite intervention 'chirurgie plastique' prévue pour le printemps 2005.

Bon courage ma belle et reviens nous vite, car grâce à toi, les gens toujours très occupés ou enfermés dans leurs maisons auront de nouveau l'occasion de bavarder et d'échanger au cours de réunions joyeuses ou de repas pris en commun.



Lydia

CRESSIEU , mon village

Charmant petit village surplombant Chazey-Bons, avec les ruines de son château de Seyssel-Cressieu, son manoir restauré, son étang, Cressieu est une très ancienne paroisse sous le vocable de la Sainte Vierge, supprimée lors de la Révolution.

Aurélien, abbé d'Ainay, fondant en 859, le monastère de Saint-Benoît de Cressieu lui donna tout ce qu'il possédait en propre à Cressieu.

L'église juxtapose une partie très ancienne et la chapelle funéraire des seigneurs de Seyssel, portant à l'extérieur, la litre.

En 1793, l'église souffrit des décisions révolutionnaires et elle perdit sa cloche qui fut envoyée à la fonderie de Mâcon.

En 1794, Albitte prescrivit d'abattre le clocher et les tours du château de Cressieu.

Le campanile et la cloche de la chapelle de Cressieu furent réinstallés en 1933 et le parrainage fût assuré par Rose Ramel et Fernand Nourisse.

La seigneurie de Cressieu fut léguée , en toute justice, en 1343 par Aymon, Comte de Savoie, à Sortel de Montbréon, damoiseau, précepteur du jeune Comte Amé, son fils.

En 1360 , elle appartenait à Guy de Seyssel, Chevalier, Seigneur d'Aiguebelette, qui la donna en dot, à Béatrix, sa fille, épouse de Jean de Montbrun, seigneur de Cressieu en 1383.

Cette terre passa successivement depuis aux familles : de Clermont, de Montfalcon, de Moyria .

La gentilhommière fut vendue à Louis Brillat.

En 1633, Christophe de Seyssel acheta le château et le fief de Cressieu et en 1713, Louis Bertrand racheta la terre et la gentilhommière des Brillat.

Après la révolution, c'est Claude Marie de Seyssel qui fit restaurer le château démantelé.

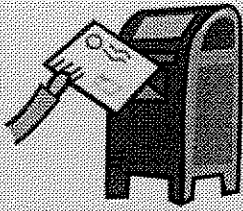
Vers 1830, Philibert de Seyssel-Cressieu fit enlever les toits pour ne plus payer d'impôts sur cette demeure alors qu'il habitait Lassignieu . Il ne subsiste actuellement que des ruines de ce château mais la gentilhommière servait encore de ferme il y a quelques années aux Comtes de Seyssel, installés au château de Musin . Ce manoir, classé monument historique vient d'être restauré sous l'égide des bâtiments de France.

Ayant le privilège d'habiter la maison familiale paternelle jouxtant ce manoir depuis 1818, j'apprécie énormément la beauté du décor, la prestance et la dimension qu'il apporte aux lieux.

Fernande Nourisse-Delbe



Le manoir de Cressieu.



- Ouverture d'un point poste à l'épicerie – boulangerie de Chazey-Bons

Le Point poste de Chazey-Bons a ouvert le 1^{er} décembre 2004.

Il remplace dans notre commune le bureau de Poste tel que l'avez connu.

La municipalité, très attachée au maintien des services à la population, et grâce à l'aimable collaboration de Monsieur et Madame Jacques CARPIN a tout mis en œuvre au cours de cette année, pour l'ouverture du Point Poste. A ses yeux, les avantages sont nombreux, notamment au niveau des horaires d'ouverture bien mieux adaptés, du mardi matin au samedi après-midi. Comme tout service, il ne peut perdurer que dans la mesure où il est utilisé. Je vous invite donc à rester fidèle à la Poste et à fréquenter autant que nécessaire le Point Poste – boulangerie – alimentation – journaux de Chazey-Bons.

Le Maire

Lucien Vérard

L'Accueil est assuré du Mardi au Samedi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Produits et services disponibles au Point Poste

Courrier :

- Achat de timbres et de Prêt-à-Poster,
- Dépôts de lettres ou colis (y compris recommandés),
- Retrait de lettres recommandées ou colis que le facteur n'a pas pu distribuer *
(* se référer à votre avis de mise en instance)

Colis :

- Achat d'emballage Colissimo

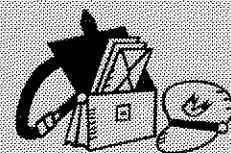
Opérations sur C.C.P et Postépargne (livret A avec relevés) :

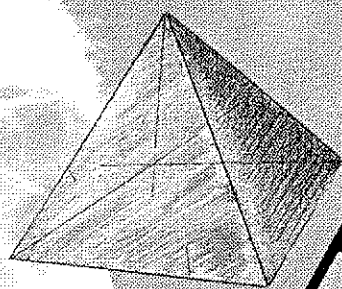
- Retrait de 150 € maximum par compte et par période de 7 jours consécutifs.

Heures de départ du courrier :

- Du Mardi au Vendredi : 16 h
- Samedi : 9 h

Bien cordialement
Jacques et Monique
CARPIN





ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

ADAPA

L'aide à domicile pour tous

Depuis 1959, l'**ADAPA** propose à toutes personnes en difficulté des services d'aide à la vie quotidienne.

Plus de **800 professionnels** s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- > Service d'aide à domicile
- > Service de soins à domicile
- > Service de portage de repas
- > Service d'auxiliaire de vie pour personnes handicapées de moins de 60 ans
- > Service mandataire d'employées de maison
- > Service de petits travaux (bricolage, jardinage...)

En collaboration avec différents partenaires :

- > Accueil familial pour personnes âgées
- > Accompagnement de fin de vie
- > Aide aux familles

- Agrément qualité
- Dégrèvement d'impôts
- Conventions avec les caisses de retraite et le Conseil général pour l'Allocation personnalisée d'autonomie.

La responsable vous reçoit sur rendez-vous ou se déplace à votre domicile. N'hésitez pas à la contacter.

Françoise JOUD VOULHOUX

Ilot Grammont - 1, rue du Lieutenant Argenton - Appt 2012 - 01300 BELLEY

Téléphone : 04 79 81 59 37 - Télécopie : 04 79 81 32 59

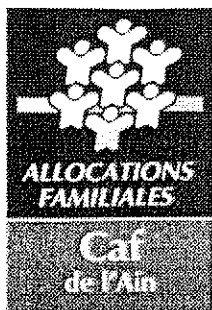
Accueil téléphonique tous les jours de 9 h à 10 h.

Accueil du public sans rendez-vous, le mardi de 9 h 30 à 12 h 30.

10, rue Pavé-d'Amour - B.P. 159 - 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 45 51 70 - Fax 04 74 45 51 79 - E-mail : adapa@adapa01.com
ASSOCIATION LOI DE 1901 DECLARÉE EN JUILLET 1959. AGRÉÉE EMPLOIS FAMILIAUX - ADHÉRENTE UNASSAD



Unassad
la justice de vie à domicile



CAF de l'Ain :

Des informations sur vos droits accessibles en permanence

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

TELEPHONE 0 820 25 01 10 (0,118 € TTC par mn.)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations
 - pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement)
- **du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h sauf mardi matin**
 - pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel

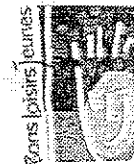
INTERNET www.ain.caf.fr

- pour connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale de votre CAF
- pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier
- pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile
- pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations
- pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF.



C'est la rentrée : les Bons Loisirs Jeunes arrivent !



Le dispositif BONS LOISIRS JEUNES (BLJ) de la CAF de l'Ain est destiné à favoriser la pratique d'activités par les adolescents de familles allocataires aux ressources modestes.

Comme chaque année, au début du mois de septembre, la CAF a envoyé automatiquement aux bénéficiaires un chéquier de 9 bons de 7 €, qu'ils peuvent utiliser pour régler leur inscription à des activités sportives, culturelles ou de loisirs.

LES NOUVEAUTES...

- Le dispositif concerne les 12-18 ans (et non plus seulement les 13-18 ans).
- Les associations sportives des collèges et lycées peuvent désormais accepter les BLJ.

Qui sont les bénéficiaires des BLJ ?

Tous les jeunes de 12 à 18 ans habitant dans l'Ain et bénéficiant des Bons Vacances de la CAF.

Pour la campagne 2004-2005, 14 519 jeunes bénéficient des BLJ.

Que peut-on régler avec les BLJ ?

Des participations à des activités sportives, culturelles, de loisirs (une adhésion, une cotisation, une licence, un stage, une sortie).

Quelle est la période d'utilisation des BLJ ?

Pour la saison 2004-2005, les BLJ peuvent être utilisés du 1^{er} septembre 2004 au 30 juin 2005.

Qui peut accepter les BLJ ?

Les associations à but non-lucratif et les services municipaux (ou intercommunaux) du département, organisant des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Ces structures doivent avoir signé une convention avec la CAF.

Actuellement, 1 100 structures sont signataires de cette convention.

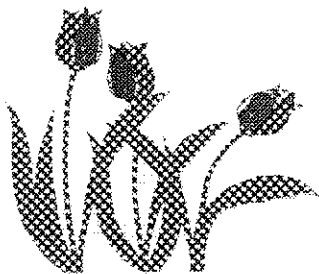
POUR PLUS D'INFORMATIONS :

La liste des associations acceptant les BLJ est disponible à l'accueil de votre Mairie et sur le site internet de la CAF de l'Ain : www.ain.caf.fr

- **rubrique** « Nos services et aides d'action sociale » - puis **choix** « en direction des jeunes ».

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- votre Mairie,
- les Points Information Jeunesse (à Bellegarde-sur-Valserine, Belley, Bellignat, Bourg-en-Bresse, Châtillon-sur-Chalaronne et Trévoux),
- les Centres Sociaux de la CAF (à Bellegarde-sur-Valserine, Bourg-en-Bresse et Oyonnax),
- le Service BLJ de la CAF (☎ 04 74 45 48 60).



MAIRIE de CHAZEY-BONS

 04 79 81 70 18

 04 79 81 73 64

Email mairie-chazey-bons@wanadoo.fr



Ouvertures du secrétariat au Public

 *Mardi - Jeudi et Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30*

 *Samedi matin de 9 h à 11 h*



Permanences téléphoniques

 *Mardi - Jeudi et Vendredi de 10 h à 16 h 30
(sans interruption !)*

 *Samedi matin de 9 h à 11 h*

⌘ PARCOURS CITOYEN ⌘
Le Recensement, une obligation légale
pour les garçons et les filles

En application de la nouvelle loi, **tout citoyen est dans l'obligation de se faire recenser à la Mairie de son domicile** (au consulat s'il réside à l'étranger), **dès l'âge de 16 ans** .

Depuis le 1er Janvier 1999, **tous les garçons et les filles, nés à partir du 1er janvier 1983 se feront recenser à 16 ans dans le mois d'anniversaire** .

Une attestation de recensement leur sera remise . Ce document est exigé pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC ... mais aussi permis de conduire).

⌘ 3 rendez-vous :

- Enseignement de Défense dispensé dans les établissements scolaires du second degré .
- Recensement à la Mairie du domicile .
- Journée d'Appel .

A l'issue du recensement, les jeunes sont convoqués à la journée d'appel de préparation à la défense avant l'âge de 19 ans pour les garçons nés en 1980, 1981 et 1982 et avant l'âge de 18 ans pour les garçons et les filles nés à partir de 1983 .

Cette journée se déroule, en principe, un samedi sur des sites militaires ou civils proches du domicile . A l'issue de celle-ci, un certificat de participation sera remis .

A noter que les données du recensement serviront à l'inscription automatique sur les listes électorales.

PAGE PRATIQUE ...

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Se présenter uniquement et personnellement (empreinte digitale et signature) à la mairie de son domicile (les enfants mineurs doivent être accompagnés par l'un des parents)

- ☐ Deux photos d'identité récentes et non découpées .
- ☐ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance (préciser les dates et lieux de naissance des parents) .
- ☐ Deux justificatifs de domicile différents et récents (pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, fournir également des justificatifs au nom de l'intéressé) .
- ☐ Carte d'identité à renouveler (en cas de perte ou de vol fournir la déclaration) .
- ☐ En cas de naturalisation récente joindre le certificat de nationalité .
- ☐ En cas de divorce fournir le jugement intégral de divorce .

PASSEPORT

Se présenter personnellement à la mairie de son domicile muni des pièces suivantes :

- ✂ Passeport à renouveler ou déclaration de perte ou de vol selon le cas .
- ✂ Pour une première demande extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- ✂ Livret de famille du demandeur ou de ses parents .
- ✂ Deux photos d'identité récentes et identiques .
- ✂ 60 € en timbres fiscaux (bureau de tabac ou recette des impôts) .
- ✂ Deux justificatifs de domiciles (2 factures différentes : eau, E.D.F., carte de sécurité sociale ...)
- ✂ Les enfants mineurs doivent être accompagnés de l'un des parents .
- ✂ Les majeurs domiciliés chez leurs parents doivent fournir des justificatifs à leur nom ou une attestation d'hébergement établie par leurs parents et qui devra être certifiée par le Maire .
- ✂ En cas de divorce fournir le jugement intégral et définitif de divorce .
- ✂ Les parents peuvent faire inscrire leurs enfants de moins de 15 ans sur leur passeport avec photocopie éventuelle de leur carte d'identité ou extrait d'acte de naissance et deux photos d'identité par enfant et par passeport .

En cas de demande simultanée des deux documents, les pièces justificatives seront fournies en un seul exemplaire chacune et un imprimé unique sera complété .

 **A NOTER !**

Sous-Préfecture de Belley

24 rue des Barons

☎ 04 79 81 01 09

Office du Tourisme Belley

☎ 04 79 81 29 06

Centre des Impôts de Belley

Ilôt Grammont

☎ 04 79 81 65 40

Direction Départementale de l'Équipement

149 rue de la République

☎ 04 79 42 28 10

EDF - GDF

Sécurité Dépannage réseaux électricité

☎ 04 74 46 83 24

0870 21 30 06

Sécurité dépannage réseaux gaz

☎ 04 74 46 83 25

SOGEDO à VIRIGNIN

☎ 04 79 81 08 09

Hopital de BELLEY

☎ 04 79 42 59 59

GENDARMERIE

☎ 04 79 81 69 00

SMUR ☎ 15

POMPIERS ☎ 18

URGENCES ☎ 17

